

FOREZ TRICEPS 2027

Triathlon S & M — Lac d'Aubusson-d'Auvergne

Co-organisation : COQ en PAT School et Comité bi-départemental de triathlon 63-15.
Épreuve affiliée à la Fédération Française de Triathlon (FFTRI).

DATE

**Dimanche 23 mai
2027**

LIEU

**Lac d'Aubusson-
d'Auvergne (63)**

FORMATS

**S · M · M relais ·
Double Triceps**

**CLÔTURE DES
INSCRIPTIONS**

23 avril 2027, 23h59

1 Dispositions générales

Le FOREZ TRICEPS est organisé sous l'égide de la Fédération Française de Triathlon. L'épreuve se déroule le dimanche 23 mai 2027 au lac d'Aubusson-d'Auvergne (63120).

L'inscription vaut acceptation pleine et entière du présent règlement et du règlement sportif FFTRI, disponible sur le site de la Fédération, rubrique « Pratiquer » puis « Réglementation sportive ».

Les informations pratiques sont disponibles sur le site d'inscription [Finishers](#) et sur le site officiel de l'épreuve.

2 Inscriptions

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur [Finishers](#). Elles sont closes le vendredi 23 avril 2027 à 23h59, ou avant cette date si les capacités maximales sont atteintes.

Un cadeau exclusif est offert aux 200 premiers inscrits.

Les épreuves proposées en 2027 et les âges minimums pour y participer sont les suivants :

Épreuve	Âge minimum
Format S individuel	16 ans
Format M individuel	18 ans
Format M relais	16 ans
Challenge Double Triceps — enchaînement du M et du S le même jour (article 9)	18 ans

Les capacités d'accueil de chaque format sont précisées sur [Finishers](#).

Les tarifs d'inscription augmentent de 5 € le 22 février 2027 :

Épreuve	Au lancement	Dès le 22 février 2027
Format S individuel	40 €	45 €
Format M individuel	55 €	60 €
Format M relais (par équipe)	80 €	85 €
Challenge Double Triceps	85 €	90 €

Les concurrents non licenciés FFTRI, ou titulaires d'une licence ne permettant pas la participation à l'épreuve, doivent souscrire un Pass Compétition dématérialisé et fournir les documents de santé requis par la réglementation FFTRI en vigueur.

Tout dossier incomplet fait l'objet de relances jusqu'à la date limite fixée par l'organisation. Sans régularisation dans les délais, l'inscription peut être invalidée sans remboursement.

Aucune assurance annulation n'est proposée par l'organisation. Un abandon ou une absence, quelle qu'en soit la cause, ne donne droit ni à remboursement ni à report d'inscription. La revente et le transfert de dossard sont possibles via Finishers, selon ses conditions et frais éventuels.

3 Dossards et retrait

Le numéro de dossard est communiqué par email à chaque concurrent avant l'épreuve. Les numéros sont attribués dans l'ordre des inscriptions :

Format	Numéros
S individuel	1 à 300
M individuel	1 à 250
M relais	251 à 300 (même numéro pour tous les membres de l'équipe)
Challenge Double Triceps	Le même numéro, réservé à la fois sur le M et sur le S

Les mêmes numéros existant sur le M et sur le S, chaque format dispose d'une couleur de dossard, d'étiquette vélo et d'étiquette bagagerie qui lui est propre.

Le retrait des dossards se fait obligatoirement sur présentation d'une pièce d'identité. Il comprend le dossard, l'étiquette de cadre, l'étiquette bagagerie, le bracelet d'identification et la puce de chronométrage.

Horaires de retrait	Samedi 22 mai 2027	Dimanche 23 mai 2027
Circuit M (individuel, relais et challenge)	17h à 18h	7h à 8h30
Circuit S	17h à 18h	12h à 14h

Le retrait la veille est vivement conseillé.

Le bonnet de bain n'est pas fourni par l'organisation mais est obligatoire pour la natation.

La puce de chronométrage doit être restituée à l'arrivée ou en cas d'abandon. Toute puce non rendue sera facturée au concurrent.

4 Horaires et barrières horaires

Les barrières horaires garantissent la sécurité des participants et des bénévoles.

	Format M (individuel et relais)	Format S
Briefing de l'organisation	8h45	14h15
Briefing arbitral et regroupement des nageurs	8h50	14h20
Départ	9h00	14h30
Fin de la natation	10h00	15h15
Fin du vélo	12h00	16h15

Au-delà de ces horaires, le concurrent peut être mis hors course. Les horaires peuvent être adaptés par l'organisation ou l'arbitrage pour des raisons de sécurité ou selon les conditions de course.

5 Natation

Le regroupement des concurrents a lieu 10 minutes avant le départ. Le port du bonnet de bain est obligatoire.

Le port de la combinaison isothermique est régi par la réglementation sportive FFTRI en vigueur à la date de l'épreuve. Le jour de la course, l'arbitrage décide si elle est obligatoire, autorisée ou interdite, d'après la température de l'eau mesurée avant le départ et les autres conditions prévues par cette réglementation, notamment la température de l'air. La décision est annoncée au briefing.

L'organisation ne maîtrise pas ces conditions : chaque concurrent est donc invité à apporter sa combinaison, même par temps chaud.

Les adaptations prévues pour les catégories jeunes sont appliquées conformément à la réglementation fédérale.

6 Cyclisme

Le drafting est interdit. Le port du casque est obligatoire pendant toute la partie cycliste ; la jugulaire doit être serrée avant toute prise en main du vélo.

Les VTT et vélos gravel sont autorisés s'ils sont équipés de pneus adaptés à la route.

Le parcours présente un dénivelé significatif et se déroule sur route ouverte à la circulation. Les concurrents doivent respecter le Code de la route et les consignes des signaleurs et de l'organisation, et adapter leur comportement à la circulation. Tout manquement peut entraîner une mise hors course.

Le tracé du parcours vélo n'est pas encore définitif. Il sera identique à environ 90 % à celui de l'édition 2026. Le tracé définitif sera communiqué aux concurrents avant l'épreuve.

Chaque concurrent doit être autonome en cas d'incident mécanique. Il est fortement recommandé d'emporter une chambre à air ou un kit de réparation. L'assistance extérieure est interdite, conformément à la réglementation FFTRI.

7 Course à pied

La course à pied se déroule principalement sur les chemins autour du lac d'Aubusson-d'Auvergne. Les concurrents respectent les autres usagers des chemins et les consignes des bénévoles et signaleurs.

Le port du casque est interdit pendant la course à pied.

Sur le format M, un bracelet ou un chouchou peut être remis à l'issue du premier tour. Sous l'arche, une signalétique indique la direction à suivre selon le tour : « 1er tour », « 2e tour » ou « Arrivée ».

8 Relais (format M)

Le relais M est composé de 2 ou 3 participants : hommes, femmes ou mixte. Chaque membre doit avoir 16 ans minimum.

Le relais se passe dans l'aire de transition, par transmission de la puce de chronométrage au membre suivant de l'équipe. Chaque membre respecte les règles de la discipline qu'il pratique.

9 Challenge Double Triceps (S + M)

Le challenge Double Triceps consiste à enchaîner, le même jour, le format M individuel le matin et le format S individuel l'après-midi.

- **Conditions** : le challenge est ouvert aux concurrents de 18 ans et plus. Ils doivent être en règle, pour chacune des deux épreuves, avec les exigences de licence ou de Pass Compétition et de santé de la réglementation FFTRI.
- **Inscription** : une formule dédiée sur [Finishers](#), qui compte une place sur le M et une place sur le S, dans la limite des places disponibles sur le challenge.
- **Dossard** : le concurrent porte le même numéro le matin et l'après-midi, attribué dans l'ordre des inscriptions. Il conserve son emplacement au parc à vélos toute la journée.
- **Classement** : il est établi par l'addition des temps officiels du M et du S. Pour être classé, il faut terminer les deux épreuves dans les barrières horaires.
- **Classements individuels** : les concurrents du challenge figurent aussi dans les classements du M et du S et peuvent y être récompensés.
- **Abandon** : un abandon ou une mise hors course sur l'une des deux épreuves fait perdre le classement au challenge, mais pas le classement obtenu sur l'autre épreuve.

10 Zone de pénalité

Un carton bleu en cyclisme entraîne un arrêt obligatoire dans la zone de pénalité, située à l'entrée de l'aire de transition : **1 minute** sur le format S, **2 minutes** sur le format M.

Les autres sanctions sont appliquées conformément à la réglementation sportive FFTRI.

11 Parc à vélos et bagagerie

L'accès au parc à vélos est réservé aux concurrents, aux arbitres, aux bénévoles et aux photographes accrédités. Un vélo ne peut être retiré que sur présentation du dossard et du bracelet d'identification correspondants.

Les vélos du format M doivent être retirés du parc avant 13h30. Passé ce délai, les vélos restants sont déplacés à l'écart du parc par l'organisation, sous la responsabilité de leur propriétaire. Les concurrents du challenge Double Triceps conservent leur emplacement. Le parc ouvre aux concurrents du format S à 13h30.

Une bagagerie est mise à disposition des concurrents, sur présentation de l'étiquette bagagerie. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets de valeur, au parc à vélos comme à la bagagerie.

12 Ravitaillements

Deux zones de ravitaillement sont prévues : l'une au niveau de l'aire de transition, l'autre à l'arrivée.

Les ravitaillements liquides comprennent notamment de l'eau et du coca. À l'arrivée, un ravitaillement solide sucré et salé est proposé aux concurrents.

13 Environnement

Le FOREZ TRICEPS se déroule dans un environnement naturel auquel l'organisation et les participants portent une attention particulière.

Il est strictement interdit de jeter des déchets en dehors des zones de propreté et de ravitaillement prévues. Tout manquement peut être sanctionné, notamment par un carton rouge et une disqualification.

Chaque participant s'engage à respecter les chemins, les espaces naturels, les autres usagers et les consignes de l'organisation.

14 Classements et récompenses

Les classements sont établis au scratch, séparément pour les femmes et pour les hommes, à partir des temps du chronométrage officiel. Sont récompensés :

Classement	Récompensés	Nombre
M individuel — scratch	3 premières femmes et 3 premiers hommes	6
M individuel — catégories	1re femme et 1er homme Senior, 1re femme et 1er homme Master	4
S individuel — scratch	3 premières femmes et 3 premiers hommes	6
S individuel — catégories	1re femme et 1er homme Senior, 1re femme et 1er homme Master	4
M relais	1re équipe féminine, 1re équipe masculine, 1re équipe mixte	3
Challenge Double Triceps	3 premières femmes et 3 premiers hommes	6

Les catégories Senior et Master sont celles de la réglementation FFTRI. Les récompenses de catégorie ne sont pas cumulables avec celles du scratch : un concurrent récompensé au scratch laisse sa place au concurrent suivant de sa catégorie.

Les récompenses peuvent se cumuler entre le challenge et les classements du M et du S.

Dans le cadre de son engagement pour la mixité, l'organisation s'engage à ce que les lots et dotations soient identiques, en nature et en valeur, entre femmes et hommes à rang égal. Les podiums féminins et masculins sont présentés avec la même visibilité, et les résultats sont publiés pour les deux.

Les horaires des remises des prix sont communiqués lors du briefing. La présence des lauréats est souhaitée.

15 Incidents de course

L'organisation peut, pour des raisons de sécurité, neutraliser, raccourcir ou modifier tout ou partie du parcours, y compris pendant l'épreuve, notamment en cas d'intempéries, d'incident ou de dégradation du parcours.

Dans ce cas, les classements sont établis sur le parcours effectivement réalisé. Aucun remboursement ne peut être réclamé.

16 Responsabilités et sécurité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident résultant d'un mauvais état de santé, d'un comportement dangereux ou du non-respect du présent règlement et des consignes de sécurité.

Chaque participant s'engage à prendre le départ en bonne condition physique et à signaler à l'organisation tout problème de santé ou incident survenant pendant l'épreuve.

Le service médical et les personnes habilitées par l'organisation peuvent arrêter un concurrent en cas de fatigue anormale, de blessure, de chute ou de tout autre risque pour sa santé ou sa sécurité.

Les décisions des arbitres et du dispositif de sécurité s'imposent à tous les participants. Les bénévoles de l'organisation sont identifiables par une tenue distinctive.

17 Droit à l'image

En validant son inscription, chaque concurrent cède à l'organisation du FOREZ TRICEPS (association COQ en PAT School), à titre gratuit, le droit d'utiliser les photographies et vidéos sur lesquelles il apparaît, prises à l'occasion de l'épreuve.

Ces images peuvent être diffusées sur le site internet de l'épreuve, ses réseaux sociaux, ses supports de communication et ceux de ses partenaires et co-organisateurs, pour la promotion de l'épreuve et de ses éditions suivantes. Cette cession vaut pour le monde entier et pour une durée de 10 ans.

Un concurrent peut demander le retrait d'une image le concernant en écrivant à foreztriceps@gmail.com.

Seuls les photographes et vidéastes accrédités par l'organisation, identifiables par une chasuble, sont autorisés dans le parc à vélos et l'aire de transition.

18 Données personnelles

Les données recueillies lors de l'inscription servent à l'organisation de l'épreuve, au chronométrage et à la publication des résultats. Les résultats, comprenant le nom, le prénom, la catégorie et les temps, sont publiés sur le site de l'épreuve, sur Finishers et sur le site du chronométreur.

Avec l'accord du participant, recueilli lors de l'inscription par une case à cocher distincte et non pré-cochée, l'association COQ en PAT School peut l'informer par email de ses autres événements sportifs. Le participant peut se désinscrire à tout moment, via le lien présent dans chaque email ou en écrivant à foreztriceps@gmail.com. Ses données sont alors supprimées de la liste d'information, et le sont en tout état de cause 3 ans après son dernier contact avec l'association.

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, à exercer auprès de foreztriceps@gmail.com.

19 Acceptation du règlement

Toute inscription au FOREZ TRICEPS 2027 implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et du règlement sportif FFTRI en vigueur à la date de l'épreuve.

L'organisation se réserve le droit de modifier certains éléments du présent règlement pour des raisons de sécurité, de réglementation ou d'organisation. Les participants sont informés de toute modification importante avant l'épreuve.

Contact : foreztriceps@gmail.com